

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf novembre à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le treize novembre deux mil vingt-quatre, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1- Aménagement du centre bourg de Hirel – Choix de la maîtrise d'œuvre - Lancement de la consultation.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le DCE devant servir de base à la consultation destinée à la désignation du maître d'œuvre.

2- Plan Local d'Urbanisme (approuvé le 3 novembre 2020) – Révision allégée – Prescription de la révision définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation.

Le conseil municipal, à la majorité

- PRESCRIT la révision allégée du PLU avec pour objectif de définir une nouvelle zone 1AUe et de nouvelles Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour le secteur du Douviou.

3- Agence postale communale – Convention de partenariat pour la gestion du point contact.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le renouvellement convention de partenariat avec La Poste pour la gestion d'un point contact pour une durée de 9 années.

4- Saint-Malo Agglomération – Conventions France Services.

Le conseil municipal, à la majorité :

- VALIDE l'adhésion, au 1^{er} janvier 2025, de la commune de Hirel au service commun « France Services » proposée par Saint-Malo Agglomération.

5- Renouvellement de la convention multi-services de la FGDON 35 (2025/2028).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ACCEPTE la signature de la convention multi-services de la société FGDON 35 pour 4 ans.